



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de master de l'École du
Louvre



Diplôme de deuxième cycle
de l'École du Louvre



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

Fondée en 1882, l'Ecole du Louvre est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère chargé de la culture. Il est le premier établissement français d'enseignement supérieur voué spécifiquement à l'histoire de l'art, à l'archéologie, à l'histoire des civilisations et à la formation des conservateurs des musées. En 1927, première mondiale, un cours de muséologie y a été créé. En ces matières, l'école reste incontestablement une référence nationale et internationale incontournable.

Les études dispensées à l'Ecole du Louvre, tout en revendiquant une forte inscription dans la tradition de l'établissement, s'inscrivent depuis 2006 dans le système universitaire européen licence/master/doctorat. Elles conservent toujours, comme une des spécificités de l'école, la proximité des œuvres et des collections, notamment celles du musée du Louvre. La formation est voulue d'une grande qualité et toujours renouvelée en fonction des évolutions de la recherche et des métiers des musées et du patrimoine. Elle est assurée par des enseignants venant aussi bien des universités que du milieu de la conservation, tous reconnus pour leur compétence dans leur spécialité. L'école accueille chaque année environ 1600 élèves pour les cinq années du cursus, dont près de 370 inscrits dans son deuxième cycle.

L'offre de formation s'appuie sur un réseau très dense de partenariats avec des universités ou des grandes écoles tant au niveau régional, national qu'international. Ainsi, les élèves de l'Ecole du Louvre bénéficient d'abord de l'enseignement le plus exhaustif possible en histoire de l'art et en archéologie et d'une excellente initiation aux différents métiers du patrimoine, notamment ceux qui œuvrent dans les musées.

Depuis 2010, l'école est membre associé du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Hautes Etudes-Sorbonne-Arts et Métiers (PRES héSam). Ce PRES constitue le plus important pôle de recherche et d'enseignement supérieur dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine en France.

Elle développe également un programme Egalité des chances, mené avec la Fondation Culture et Diversité, pour faciliter l'accès des études en histoire de l'art aux lycéens issus de l'éducation prioritaire. Enfin, elle poursuit une politique active d'intégration des étudiants et des auditeurs en situation de handicap.

Présentation du diplôme

Le *Diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre* - diplôme conférant le grade de master - dont l'intitulé fait simplement référence à l'expertise reconnue internationalement à l'école, jouit d'une forte attractivité (274 dossiers déposés par des étudiants extérieurs pour l'accès au deuxième cycle pour 2012-2013). Ses objectifs restent ceux centenaires de l'institution : mettre l'objet et les collections au centre des préoccupations, développer la recherche en histoire de l'art et former les futurs professionnels du patrimoine, principalement des musées. Cette triple orientation est maintenue en deuxième année du deuxième cycle, quel que soit le parcours choisi par l'élève : « recherche » ou « professionnalisant ». Pour la voie « professionnalisante », l'école a fait évoluer son offre en diversifiant ses parcours par l'initiation aux métiers du patrimoine, par la mise en place de filières tournées vers la médiation, la documentation, la régie d'œuvre et le marché de l'art et en renforçant la dimension « recherche ». Pour la voie « recherche », deux parcours sont offerts : *Histoire de l'art appliqué aux collections* et *Muséologie*.

Le diplôme de deuxième cycle est accessible au titre de la formation professionnelle continue et par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'Ecole du Louvre est un établissement de haut niveau dans le domaine de la muséologie, de l'histoire de l'art, de la médiation culturelle et des métiers du patrimoine, principalement ceux des musées. Elle dispense un enseignement complet qui répond aux exigences pédagogiques et scientifiques du diplôme de master. Les connaissances diffusées par l'Ecole du Louvre supposent en outre l'acquisition de savoirs spécifiques en histoire de l'art, en archéologie et en muséologie, et des savoirs complémentaires (additionnels et transversaux) en droit, sociologie, sciences économiques et management culturel, grâce à des partenariats noués avec différentes institutions : Ecole supérieure des sciences économiques et sociales (ESSEC), Université Paris Sud (Paris 11), Audencia

Nantes, Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), Ecole Normale Supérieure de Paris (ENS Ulm), Ecole Nationale des Chartes (EN Chartes)...

Le deuxième cycle est accessible aux étudiants du premier cycle de l'Ecole du Louvre ayant obtenu une moyenne d'au moins 14/20. Les candidats ayant suivi une formation extérieure doivent déposer un dossier et justifier d'une moyenne minimale de 12/20. Après examen de leur dossier par la commission des équivalences, un tiers des candidats extérieurs est accepté.

Après un premier cycle consacré à un enseignement généraliste en histoire de l'art et en archéologie, le deuxième cycle de l'Ecole du Louvre est organisé en deux années de deux semestres, chaque semestre comptant pour 30 crédits ECTS. La première année compte 291 heures d'enseignement, la deuxième année, pour le parcours recherche, 130 heures, et pour le parcours professionnalisant, 176 heures. Le domaine couvert par les enseignements à l'Ecole du Louvre est vaste et diversifié : histoire de l'art, muséologie, archéologie, ethnologie, anthropologie. L'école met à la disposition des élèves un encadrement aux compétences reconnues et un réseau toujours renforcé et étendu de partenariats nationaux et internationaux (mutualisations, Erasmus, double diplômes, stages...), ce qui leur garantit une formation ouverte et personnalisée et une insertion professionnelle aisée. Les enseignements sont renforcés par l'apprentissage des langues vivantes et par des formations aux nouvelles technologies. L'acquisition des compétences préprofessionnelles s'effectue essentiellement en deuxième année de deuxième cycle, grâce à trois parcours professionnalisants et aux stages obligatoires, en France ou à l'étranger, qui constituent la dominante du quatrième semestre.

La structure pédagogique mise en place par l'école apparaît cohérente et efficace. L'organisation en parcours permet l'orientation des élèves soit vers la recherche et une poursuite en troisième cycle, soit vers une insertion professionnelle grâce à l'acquisition de compétences et de connaissances dans le domaine des métiers du patrimoine, de la médiation et du marché de l'art. L'école, destinant ses élèves aux différents métiers liés à l'histoire de l'art, à la culture et au patrimoine, a voulu faciliter leur orientation par la création d'un poste de chargé de l'insertion professionnelle (premier semestre 2013). Les débouchés sont clairement indiqués dans le dossier et dans le livret des étudiants : métiers du patrimoine, métiers de la médiation culturelle, métiers du marché de l'art, métiers de l'enseignement et de la recherche. Les titulaires du diplôme de deuxième cycle peuvent postuler à la classe préparatoire aux concours de l'Institut national du patrimoine (INP). Leur dossier est examiné par une commission ad-hoc.

La recherche a de tout temps été une orientation majeure de l'école. Elle constitue une orientation spécifique de la deuxième année du deuxième cycle qui est sanctionnée par la production d'un mémoire (26 crédits), réalisé dans un des deux parcours proposés : *Histoire de l'art appliqué aux collections* ou *Muséologie*. L'équipe de recherche est constituée de trois enseignants-chercheurs. L'école a noué des partenariats avec différentes institutions (Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), EPHE...) et est engagée dans un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, le PRES héSam, qui associe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, et notamment actifs dans le domaine des arts et du patrimoine (Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, INHA, INP, EN Chartes, EPHE, EHESS, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO)...). Il est encore trop tôt pour apprécier les actions entreprises dans le cadre de ces partenariats et pouvoir juger leur résultat. En l'état, les collaborations annoncées avec ces institutions laissent espérer le développement de projets de recherche ambitieux. Cette nouvelle organisation a l'avantage d'ouvrir le diplôme de troisième cycle sur l'ensemble du monde de la recherche en histoire de l'art et archéologie. Il restera néanmoins à clarifier le statut et la nature du diplôme de fin de première année de deuxième cycle : le diplôme de muséologie qui semble être une survivance de l'ancien cursus du deuxième cycle, sa place n'apparaît pas clairement dans le dossier.

Grâce à la composition de son corps enseignant, issu pour l'essentiel du monde des musées et de la culture, l'école bénéficie d'un adossement privilégié aux milieux professionnels, ce qui assure aux élèves une connaissance directe des débouchés possibles, connaissance renforcée par le poste de chargé de l'insertion et par les stages professionnels, et garantit l'insertion des diplômés.

L'école assure la mobilité internationale de ses étudiants dans le cadre du programme Erasmus (12 mobilités chaque année). Elle est liée par convention avec des universités de Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse et Autriche et entend développer et étendre ces partenariats afin d'offrir aux élèves un large choix de destinations. Elle propose également 80 places de stage à l'étranger aux élèves du deuxième cycle. Elle a enfin noué des liens, au-delà de l'Europe, avec des institutions d'enseignement supérieur aux Etats-Unis, en Chine et au Brésil (10 partenariats). Le dossier annonce de très nombreux partenariats avec des institutions ou des établissements étrangers, certains effectifs, certains encore à l'état de projets. La multiplicité de ces partenariats semble parfois relever plus d'un empilement de destinations que d'une stratégie réfléchie de formation. Il conviendrait de préciser la cohérence pédagogique de ces différents dispositifs.

La formation dispensée par l'École du Louvre, en raison de sa spécificité dans le paysage universitaire français et de la qualité de ses enseignants, attire un grand nombre d'étudiants. Les deux tiers des effectifs sont constitués par des étudiants ayant suivi avec succès le premier cycle de l'établissement. La répartition géographique des élèves est composée de 60 % d'étudiants originaires de régions hors Ile-de-France, 30 % franciliens et 7 % étrangers. La première année du deuxième cycle affiche un taux de réussite compris entre 85 % et 90 % ; en deuxième année, ce taux se situe entre 78 % et 83 %. Les abandons définitifs en cours de cycle, dont il convient de souligner le faible nombre, sont compris entre 1 et 4 % en moyenne. L'excellence de ces chiffres s'explique par la qualité du suivi et de l'encadrement et par l'exigence de la sélection des postulants à l'entrée de cycle. 80 % des diplômés ont obtenu, après une période de 2 à 4 ans, un emploi et, 70 % d'entre eux, exercent leur activité professionnelle dans le domaine de la culture. 8 % seulement des diplômés sont à la recherche d'un emploi. Le parcours *Métiers du patrimoine* affiche un taux d'insertion professionnelle de 100 % (2008 et 2009) et de 83 % (2010). Plusieurs actions ont été menées pour renforcer l'insertion professionnelle des diplômés : développement des stages ; développement des partenariats ; renforcement du réseau des anciens élèves ; renforcement des expériences en milieu professionnel ; création d'un bureau d'insertion ; création d'une Junior-Entreprise. L'école entend conserver ce taux d'insertion professionnelle en maintenant le nombre des inscrits en deuxième cycle et en créant de nouveaux parcours : *Guide-conférencier*, *Préparation au concours de restaurateur*, *Préparation à l'examen de commissaire-priseur*. On peut estimer que ces nouveaux parcours répondent au développement des emplois dans le domaine du tourisme culturel.

L'équipe est dirigée par un directeur, assisté d'un directeur des études et d'un secrétaire général. L'école compte 90 agents administratifs (équivalents temps plein), répartis en 10 services. Les enseignants sont issus du corps des conservateurs et de celui des universitaires. Elle est dotée d'un conseil d'administration et d'un conseil des études et de la recherche (CER) composé de trois membres de droit (le directeur de l'école, le directeur des études de l'école et le directeur des études de l'INP), de quatre personnalités désignées par arrêté du ministre chargé de la culture, de huit représentants des enseignants et de deux représentants des élèves. On peut déplorer, dans la constitution de cette instance, l'absence de représentants du personnel administratif et le faible nombre de délégués des élèves. Outil de réflexion et de concertation pédagogiques, le CER coordonne le projet pédagogique et évalue ses résultats. Il se réunit trois fois dans l'année et ses débats font l'objet de comptes rendus. L'école s'est également dotée, en 2012, d'une Commission de validation de la recherche, composée de huit membres du CER et présidée par le directeur de l'institution. Elle intervient essentiellement sur des questions d'administration et d'encadrement du troisième cycle et a pour mission de valider les sujets de recherches de troisième cycle, d'attribuer les bourses et les allocations de recherche, etc.

L'École du Louvre n'a pas mis en place un système d'évaluation des enseignements par les élèves. On peut néanmoins souligner l'existence d'une évaluation informelle des enseignements par le biais d'enquêtes auprès des anciens élèves et par la prise en compte des remarques des représentants des élèves. Il conviendrait toutefois que cette évaluation soit plus formalisée.

L'évaluation précédente de l'AERES de 2010 avait souligné deux points faibles : l'insuffisance de l'apprentissage des langues ; une faiblesse de la formation dans le domaine des nouvelles technologies. Sur ces deux points, l'école a apporté des modifications significatives.

Les élèves du deuxième cycle bénéficient d'un enseignement de 80 heures de langue vivante étrangère en anglais, allemand, espagnol ou italien, réparties sur les quatre semestres de la formation. Il serait cependant approprié que l'école puisse compléter son ouverture vers les arts d'Extrême-Orient par un apprentissage des langues extra-européennes (par le biais par exemple d'un partenariat avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)). Des cours spécifiques sur l'apprentissage des nouvelles technologies ont été mis en place en première et deuxième année, enseignement renforcé par des séminaires dans des institutions partenaires. L'apprentissage de ces nouvelles technologies semble toutefois être limité aux différents champs professionnels. Il serait utile qu'il s'étende également à la formation personnelle des élèves.

● Points forts :

- Structuration efficace, cohérente et exhaustive de la formation.
- Souci constant de l'adaptation de la formation aux évolutions des métiers.
- Qualité de l'encadrement et du suivi des étudiants.
- Adossement à la recherche.
- Taux d'insertion professionnelle élevé.
- Densité du réseau de partenariats en France et à l'étranger.
- Accès direct aux œuvres et aux objets d'art pour les élèves de l'établissement.

● Points faibles :

- Ambiguïté sur le statut exact du diplôme de muséologie (première année du deuxième cycle), ce qui pose la question de l'articulation entre la première et la deuxième année de la formation.

- Imprécisions sur le pilotage de la formation : absence d'une évaluation des enseignements par les élèves ; manque d'autoévaluation régulière.
- Imprécisions sur la place exacte et la nature des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser la nature et l'utilité du mémoire intermédiaire de la première année du deuxième cycle (diplôme de muséologie). En l'état, il semblerait qu'il s'agisse d'une survivance de l'ancienne maîtrise de muséologie, avant l'adoption du système licence/master/doctorat. L'articulation entre la première et la deuxième année du deuxième cycle n'apparaît pas en conséquence de façon très lisible.

Il serait également souhaitable que l'école puisse organiser une évaluation efficace des enseignements par les élèves et procéder à la mise en place d'une autoévaluation régulière de ses enseignements.

Enfin, pour répondre aux recommandations de l'évaluation de l'AERES menée en 2010, l'école a mis en place un enseignement des technologies de l'information et de la communication. Il eut été souhaitable que des informations plus précises soient apportées sur ces enseignements, notamment sur les outils numériques proposés aux élèves de l'établissement et sur leur usage dans le cours de leur formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la formation (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Ecole du Louvre Palais du Louvre

Palais du Louvre, Porte Jaujard
Place du Carrousel
75038 Paris cedex 01
Téléphone : 01.55.35.18.00
Télécopie : 01.55.35.18.50
Internet : www.ecoledulouvre.fr

Paris, le 27 mai 2013

Réf. : LM/PhD n° 23-2013

Le Directeur de l'Ecole du Louvre

à

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur de la section des formations et des
diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

20, rue Vivienne
75002 Paris

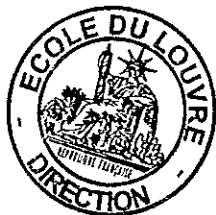
Objet : Evaluation par l'AERES du diplôme de 2^{ème} cycle de l'Ecole du Louvre.
Eléments de réponse.

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu le rapport d'évaluation réalisé par l'AERES concernant le renouvellement de l'attribution du grade de master au diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre et vous en remercie.

Je vous prie de trouver ci-joint les observations et éléments de réponse aux recommandations contenues dans ce rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Philippe Durey
Directeur de l'École du Louvre

Copie : Valérie Janvier

Éléments de réponse à l'avis émis par l'AERES
Demande de renouvellement de l'autorisation à délivrer des diplômes valant
grade de Master pour le diplôme de deuxième cycle de l'École du Louvre

I- PREMIÈRE ANNÉE DE DEUXIÈME CYCLE (année de muséologie) : précisions
sur la nature et l'utilité du diplôme et du mémoire

L'École du Louvre a souhaité conserver un diplôme d'établissement, dit « diplôme de muséologie », sanctionnant la réussite à la première année de deuxième cycle. Ce maintien permet à l'établissement d'affirmer sa spécificité dans la cartographie de l'enseignement d'archéologie, d'histoire de l'art et de muséologie à niveau Master et de répondre à une demande de la part notamment d'étudiants étrangers ou d'étudiants déjà titulaires d'un master d'Histoire de l'art qui s'inscrivent à l'École du Louvre pour acquérir les compétences délivrées par cette année unique de muséologie en complément de leur formation initiale.

1- La première année de deuxième cycle

La première année de deuxième cycle représente à la fois une introduction complète à toutes les dimensions de la muséologie et du patrimoine (cours magistraux du premier semestre) et une année de détermination avant la spécialisation éventuelle de la seconde année (séminaires et mémoire du second semestre)

Les fondamentaux de la muséologie

Le premier semestre offre un enseignement, unique dans le paysage de l'enseignement supérieur français, des fondamentaux de la muséologie (histoire des collections, des musées et du patrimoine en Europe, Administration et la gestion du patrimoine, Principes de la conservation-restauration, Introduction à la médiation et aux publics, Introduction à la muséologie, Histoire de l'art diachronique et Historiographie)

Le second semestre dispense un enseignement permettant d'aborder les principales problématiques de la muséographie, et permet aux élèves de se déterminer entre une dominante « objets » (conservation et restauration des collections) et une dominante « médiation » (étude des publics et stratégies culturelles y afférent).

L'ouverture à la recherche : une initiation indispensable

Tout au long de l'année, les élèves sont également initiés à la recherche, grâce à la réalisation d'un mémoire de 50 pages, qui ne saurait être comparé aux travaux de recherche de l'ancienne maîtrise universitaire. En effet, il s'agit d'un travail qui ambitionne de donner aux élèves une première expérience de recherche, dans le cadre, très spécifique, d'un groupe de recherche. Ce groupe de recherche (23 groupes en 2012-2013), permet à l'élève de bénéficier, chaque mois, d'un soutien et d'un suivi méthodologique, d'un complément de formation sur les outils de la recherche spécifique à son domaine d'étude, et de confronter ses questions à celles d'élèves travaillant sur des sujets connexes. L'élève peut être suivi, pour ce premier travail de recherche, par une « personne ressource », spécialiste du sujet qu'il doit aborder, et le plus souvent professionnel du patrimoine qui peut lui faciliter l'accès à des ressources liés à son sujet de recherche.

En instituant, par la réalisation d'un mémoire de 50 pages (bibliographie comprise), une première initiation à la recherche, l'École du Louvre entend donner à ses élèves tous les moyens nécessaires pour être en capacité de se déterminer dans le choix de leur parcours de cinquième année d'études. La variété des groupes et des sujets permet aussi à ceux qui souhaitent, dès la 1^{ère} année de 2^{ème} cycle, s'engager dans une voie professionnalisante, de réaliser des travaux qui constituent davantage une recherche appliquée qu'une recherche fondamentale. Le mémoire de recherche de 1^{ère} année de 2^o cycle est ainsi un élément déterminant dans le cursus des élèves, quel que soit ensuite le parcours envisagé. Il constitue, très souvent un des critères de sélection entre la 1^{ère} et la 2^{de} année de 2^o cycle, le passage de l'une à l'autre n'étant pas automatique.

Liste des groupes de recherche

- 1- **Moyen Âge** (Directeur de recherche : Isabelle Bardiès-Fronty, conservateur en chef du patrimoine, musée national du Moyen Âge - Thermes et Hôtel de Cluny et Jean-Christophe Ton-That, chargé d'études documentaires principal, musée national du Moyen Âge - Thermes et Hôtel de Cluny)
- 2- **Arts de la période 1848-1914** (Directeur de recherche : Alice Thomine-Berrada conservateur du patrimoine, musée d'Orsay)
- 3- **Histoire de la photographie** (Directeur de recherche : Dominique de Font-Réaul, conservateur en chef du patrimoine, musée du Louvre)
- 4- **L'art moderne et l'art contemporain photographiés : procédures, objets, styles, auteurs et usages** (Directeur de recherche : Rémi Parcollet, docteur en histoire de l'art, post-doctorant Pres héSan)
- 5- **Approches de quelques revues du XXe siècle** (Directeur de recherche : Hélène Klein, conservateur en chef du patrimoine, chargée de mission, École du Louvre)
- 6- **Administration et gestion des musées et du patrimoine** (Directeur de recherche : Jérôme Fromageau, doyen de la faculté Jean-Monnet, Université Paris-Sud 11)
- 7- **Histoire de la muséologie : acteurs, enjeux et objets** (Directeur de recherche : Michela Passini, Chercheur, Centre national de la recherche scientifique, École Normale Supérieure)
- 8- **Histoire des musées et des idées à l'époque moderne et contemporaine** (Directeur de recherche : François-René Martin, professeur d'histoire générale de l'art, École nationale supérieure des beaux-arts)
- 9- **Archéologie et muséographie : l'archéologie égyptienne** (Directeur de recherche : Elsa Rickal, documentaliste scientifique, bibliothèque, département des Antiquités égyptiennes, musée du Louvre)
- 10- **Archéologie et muséographie : l'archéologie grecque, étrusque et romaine** (Directeur de recherche : Corinne Jouys-Barbelin, chargée d'études documentaires, mission des archives, ministère de la Culture et de la Communication)
- 11- **Histoire des dispositifs de présentation de la Renaissance au XXe siècle** (Directeur de recherche : Cecilia Hurley-Griener, docteur en histoire de l'art (Oxford/Neuchâtel) responsable du pôle patrimonial et de la bibliothèque des pasteurs, Université de Neuchâtel)
- 12- **Réception d'une proposition culturelle ou d'un espace d'exposition par son public** (Directeur de recherche : Marie-Clarté O'Neill, muséologue, chargée de la classe préparatoire intégrée, Institut national du patrimoine, chercheur associé à l'Université de Montréal)
- 13- **Politique des publics et dispositifs de médiation** (Directeur de recherche : Anne Jonchery, responsable des études sociologiques, département de la politique des publics, direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la communication)
- 14- **Anthropologie sociale et culturelle de l'Europe** (Directeur de recherche : Claire Calogirou, chargée de recherches, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée Centre national de la recherche scientifique)
- 15- **Collections extra-européennes** (Directeur de recherche : Carine Peltier, responsable de l'icônothèque, département du patrimoine et des collections, musée du Quai Branly)
- 16- **Arts asiatiques** (Directeurs de recherche : Hélène Bayou, conservateur en chef du patrimoine, département Japon, musée national des arts asiatiques – Guimet ; Marie-Catherine Rey, conservateur en chef du patrimoine, département Chine, musée national des arts asiatiques – Guimet ; Vincent Lefèvre, conservateur chargé des arts asiatiques, Agence France-Museums)
- 17- **Histoire de la mode, du vêtement et du textile** (Directeur de recherche : Denis Bruna, conservateur des collections antérieures au XIXe siècle, mode et textile, Les Arts décoratifs)
- 18- **Arts du spectacle** (Directeur de recherche : Claudette Joannis, conservateur en chef honoraire)
- 19- **Conservation préventive** (Directeur de recherche : Florence Bertin, adjointe au directeur des études, département des restaurateurs, Institut national du patrimoine)
- 20- **Conservation-restauration** (Directeurs de recherche : Isabelle Cabillic, ingénieur d'études, département Restauration, responsable de l'atelier de peinture des Petites Écuries du Roy, Centre de recherche et de restauration des musées de France et François Mirambet, ingénieur de recherche, département Restauration, pôle Pierre-Arts du feu, Centre de recherche et de restauration des musées de France)
- 21- **Monuments historiques** (Directeur de recherche : Isabelle Pallot-Frossard, conservateur général du patrimoine, directeur, Laboratoire de recherche des Monuments historiques)
- 22- **Versailles** (Directeur de recherche : Raphaël Masson, conservateur du patrimoine, adjoint au directeur, centre de recherche du château de Versailles)
- 23- **Compiègne (architecture, décor et collection)** (Directeurs de recherche : Hélène Meyer, Marie-Amélie Tharaud et Jean-Denys Devauges, conservateurs du patrimoine, musées et domaines nationaux de Compiègne)

Le maintien d'un diplôme d'établissement reconnu dans le domaine du patrimoine et de l'histoire de l'art La 1^{ère} année de 2^{ème} cycle constitue à la fois la 1^{ère} année d'un cycle de deux ans, et une année spécifique, sanctionnée par un diplôme d'établissement qui appartient à l'histoire de l'École. En 1928, en créant les « Conférences techniques de muséographie », transformées en 1941 en 4^{ème} année d'études, l'École instaurait l'une des premières formes mondiales d'enseignement de la muséologie. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, cet enseignement est l'une des composantes les plus recherchées du cursus de l'École et suscite de nombreuses demandes d'entrées par équivalences de la part d'étudiants français et étrangers. Le caractère

unique de cet enseignement, sa renommée internationale ont incité l'École à conserver un diplôme spécifique, même après la création de la 5^{ème} année d'études en 2002 et l'habilitation du diplôme de deuxième cycle au grade de Master en 2006.

2- L'articulation entre première et deuxième année

L'École, qui dispose d'un mécanisme de sélection à l'entrée en 2^e cycle (avoir 14/20 de moyenne aux enseignements de spécialité de 1^{er} cycle), a souhaité maintenir aussi une sélection entre la 1^{ère} et la 2^{nde} année de 2^e cycle. Accueillant en effet par équivalence un tiers des élèves inscrits en 1^{ère} année de 2^e cycle (sélectionnés sur niveau académique), et confrontée à des demandes d'entrées par équivalence toujours croissantes (liées en partie à la spécificité et à l'identité très forte de cette 1^{ère} année dite de muséologie), l'École a fait le choix cohérent, d'une part de maintenir une sélection entre 1^{ère} et 2^{nde} année de 2^e cycle, d'autre part de conserver l'attribution du diplôme de muséologie à la fin de la 1^{ère} année.

La sélection pour le passage de 1^{ère} en 2^{nde} année est assurée par une commission composée par des enseignants de chaque parcours et présidée par le directeur des études. La commission se réserve le droit d'organiser des oraux en fonction du nombre de candidats ou pour un complément d'informations jugé nécessaire pour une juste évaluation du dossier. Le cas échéant, une liste d'attente peut être établie.

Conditions

- Etre titulaire d'un Master 1 d'histoire de l'art et archéologie
- Etre titulaire du diplôme de Muséologie (Master 1), de l'École du Louvre

Critères de sélection

- Niveau académique : résultats généraux, mais également résultats des matières et/ou disciplines proches de celles de la formation envisagée (par exemple, pour les parcours « recherche » la note du mémoire, et pour le parcours Médiation la note obtenue à un séminaire ou enseignement de médiation, etc.)
- Adéquation de la formation envisagée avec la formation préalable et le projet professionnel du candidat qui doit être détaillé et argumenté (un simple intérêt pour le ou les métiers auxquels peut préparer la formation ne suffit pas)
- Expérience professionnelle : si elle n'est pas exigée, une expérience dans le champ professionnel du parcours demandé peut constituer un atout supplémentaire, notamment pour les parcours professionnels.

II- L'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

État de la question

L'évaluation des enseignements existe d'ores et déjà à l'École, mais de manière informelle. Si l'établissement est particulièrement attentif au devenir de ses diplômés et procède régulièrement à des enquêtes d'insertion, il veille également à disposer d'informations sur la satisfaction de ses élèves quant à la vie étudiante et au contenu scientifique des cursus.

Les représentants des élèves élus au Conseil des Études et de la Recherche et au Conseil d'Administration et les correspondants pédagogiques désignés pour chaque niveau et chaque parcours (soit un en 1^{ère} année de 2^e cycle, et 5 en 2^{nde} année de 2^e cycle), permettent à la direction des études d'être régulièrement informée d'éventuels problèmes touchant à la vie scolaire ou aux cursus académiques et de procéder à des ajustements. Le lien, étroit, entre la direction des études et ces représentants et correspondants, permet régulièrement des améliorations (extension des horaires de la bibliothèque, augmentation de l'offre de stages à l'étranger et d'échanges Erasmus, etc.).

L'École procède aussi régulièrement à des sondages auprès de ses élèves, pour recueillir leurs avis sur la qualité de l'enseignement et de ses modalités. Elle a ainsi réalisé, en février dernier, un sondage auprès de ses élèves de 1^{er} cycle, sur l'ensemble des cours. Rempli sur la base du volontariat, ce sondage a reçu un accueil assez favorable auprès des élèves : 138 (sur 1002) ont répondu. Les résultats obtenus vont permettre des ajustements à la rentrée prochaine.

Les partenariats font aussi l'objet de bilans réguliers qui permettent d'améliorer les échanges.

Enfin, certains enseignants, de plus en plus nombreux chaque année, procèdent à des sondages afin d'ajuster leur pédagogie.

Développements possibles

Si l'évaluation des enseignements n'est donc pas totalement inexistante, elle gagnerait à être systématisée. L'École envisage donc de présenter, lors de l'un de ses prochains Conseil des Études et de la Recherche, l'étude de la mise en place d'une évaluation systématique, en établissant une grille que les élèves rempliraient, pour chacun des cours. Afin de faciliter l'analyse des résultats obtenus, l'évaluation pourrait être effectuée en ligne, sur l'Extranet de l'École.

III- LES OUTILS NUMÉRIQUES

Sensible à l'importance des outils numériques dans le cadre pédagogique, l'École s'est efforcée, depuis une dizaine d'années, de renforcer son offre en ce domaine.

1- L'Extranet, un outil pédagogique

Depuis 2011, les élèves et les enseignants de l'École disposent d'un espace Internet privé, dit « Extranet », accessible par identifiant et mot de passe. Cet espace leur permet de disposer

- d'informations administratives et pratiques
 - programme
 - organigramme et annuaire,
 - calendrier des cours et des examens,
 - reports de cours,
 - offres de stage,
 - demande d'attestations
- de ressources pédagogiques
 - supports de cours – bibliographies, plans de cours, power-points, articles, etc. –
 - catalogue de la bibliothèque
 - base d'images Ariane pour les enseignants seulement à l'heure actuelle, mais l'éventualité d'une ouverture aux élèves est à l'étude

L'utilisation de cet espace Extranet, qui connaît un accroissement très sensible (93,5% des élèves sont désormais connectés), rend compte de l'importance de ce type d'outil pour la diffusion des informations comme pour la pédagogie. À terme, l'Extranet devrait devenir une plateforme pédagogique collaborative : des développements techniques sont cependant nécessaires, et requièrent un engagement financier et une expertise informatique pour laquelle l'École mobilise des ressources importantes. L'offre de supports de cours devrait être, dans les années prochaines, considérablement enrichie.

De possibles développements : les outils numériques au service de la pédagogie

L'Extranet devrait, à terme, permettre à l'École de développer une offre de formation en ligne, soit via du téléenseignement, soit via des outils numériques spécifiques (par exemple pour les langues vivantes). De tels développements impliquent cependant de trouver des ressources financières.

2- L'enseignement des nouvelles technologies et l'utilisation des outils numériques

Depuis la dernière évaluation de l'AERES, l'École du Louvre s'est efforcée de développer l'enseignement des nouvelles technologies et l'utilisation des outils numériques dans le cadre de l'enseignement en 2^e cycle.

En 1^{ère} année de 2^e cycle, près de la moitié (6h sur 14h) de la méthodologie de la recherche, est consacrée à la connaissance d'outils numériques avec notamment 4h, dispensées par Christophe Leclerc, qui permettent aux élèves de disposer d'un enseignement sur les *Nouvelles technologies et patrimoine* et 2h, dispensées par Nadine Gastaldi, qui sont consacrées aux *Archives audiovisuelles*. Tous les élèves suivent ces cours, qui se déroulent en amphithéâtre.

- **Sources de la recherche documentaire** : Le cours présente les ressources en histoire de l'art pour constituer une documentation sur un sujet ayant trait aux différents domaines de cette discipline. Il expose les outils traditionnels de la recherche et les services de documentation spécialisés, les ressources électroniques, les offres numériques des bibliothèques, les ressources mutualisées des institutions de recherche et les ressources documentaires des musées et les banques d'images. (Enseignant : Isabelle Gaëtan, chargée d'études documentaires, responsable de la documentation, musée d'Orsay)
- **Patrimoine et conversion numérique** Une série de projets ainsi que des perspectives de recherche associant métiers de la culture et ingénierie sont présentés au sein d'un panorama des technologies de l'image numérique, de l'interaction et des réseaux afin de mesurer l'apport des nouvelles technologies pour l'étude, la mise en valeur et la médiation des oeuvres d'art et monuments. (Enseignant : Christophe Leclercq, chef de projet européen, Sciences Po Paris)

Des séminaires complémentaires, de 18h chacun, permettent aux élèves d'approfondir leurs connaissances dans ces domaines. Les élèves (entre 10 et 30 par séminaires), travaillent en petits groupes, dans des salles équipées, et réalisent des travaux pratiques qui favorisent une application concrète de l'enseignement

- **Communication et musées**. Ce séminaire propose un panorama global de la communication culturelle et muséale et a pour objectif de donner les moyens de structurer un plan de communication et de mettre en œuvre l'ensemble des techniques de communication média et hors-média : relations presse, publicité, relations publiques, promotion marketing, web et management communautaire. (Enseignant : Raphaël Wolff, chef du service communication et relations extérieures, musée du Louvre-Lens)
- **Patrimoine, création et culture numérique**. On étudie au sein de ce séminaire un ensemble de projets de recherche ou de services récents portant sur la numérisation du patrimoine muséal ou architectural, ainsi que les problématiques muséologiques associées au recours, de plus en plus fréquent, des technologies dans les pratiques artistiques contemporaines. (Enseignant : Christophe Leclercq, chef de projet européen, Sciences Po Paris)
- **Editions numériques et textes anciens, nouveaux outils pour l'histoire de l'art**. A l'heure du Web.2.0, non seulement les conditions de la recherche en histoire de l'art ont changé, mais aussi celles de la publication. Ce séminaire s'attache à faire le point sur ces mutations et à donner des outils critiques d'analyses des solutions proposées pour comprendre les politiques éditoriales actuelles, ainsi que les répercussions qu'elles ont sur la recherche. (Enseignant : Olivier Bonfait, professeur d'histoire de l'art moderne, Université de Bourgogne)
- **Muséologie 2.0 : les enjeux de la contribution**. Ce séminaire, organisé par l'institut de Recherche et d'Innovation et le Ministère de la Culture, entend cartographier les lieux et les pratiques émergentes où se redéfinissent les missions de diffusion des savoirs par les musées, en tenant compte des modifications induites par les conditions nouvelles de production des connaissances à l'heure du numérique et du Web.

De même, divers groupes de recherche, constitués d'un maximum de 10 élèves, en fonction des sujets de recherche de ces derniers, peuvent favoriser l'utilisation d'outils numériques spécifiques, notamment ceux qui sont consacrés à la Médiation.

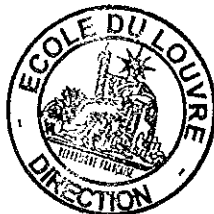
En 2^{ème} année de 2^e cycle, l'enseignement des nouvelles technologies est moins important, puisqu'aucun séminaire ou cours ne s'y consacrent spécifiquement.

Dans les parcours recherche, certains séminaires (24h), notamment celui que dirige Claudie Voisenat sur les *Savoirs ethnographiques et sensibilité patrimoniale*, qui utilise la base de données Bérose, restent cependant

en partie sur l'acquisition d'outils numériques et l'utilisation de nouvelles technologies appliquées à la recherche scientifique.

Dans les parcours professionnalisant, ceux consacrés à la *Médiation* et aux *Métiers des musées*, utilisent largement les nouvelles technologies. Dans le parcours *Métiers des musées* par exemple, le séminaire des « Outils métiers », permet aux élèves d'acquérir les outils spécifiques à la régie et à la documentation, et notamment les outils numériques.

Les nouvelles technologies sont donc enseignées et utilisées dans le 2^e cycle de l'École du Louvre. Le développement de l'Extranet devrait permettre de favoriser un accroissement sensible du recours aux outils numériques dans le cadre pédagogique. L'École du Louvre reste particulièrement attentive à ces questions et s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de délivrer à ses élèves un enseignement qui soit, dans ce domaine, le plus performant possible.



Philippe Durey
Directeur de l'École du Louvre